

Offre de stage

Intitulé : Renforcer la protection des habitats majeurs des tortues marines et des iguanes des petites Antilles dans le cadre de la mise en œuvre des Plans Nationaux d'Actions Tortues marines et Iguanes des petites Antilles.

Préambule : L'office National des forêts (ONF) est animateur du Plan National d'Actions en faveur des tortues marines des Antilles françaises et du Plan National d'Actions pour le rétablissement des iguanes des petites Antilles depuis avril 2017. Dans ce cadre, il a pour mission de coordonner et de mobiliser les acteurs associatifs, institutionnels, socio-professionnels et scientifiques autour de ces plans d'actions pour améliorer la conservation des tortues marines et rétablir les populations d'iguane des petites Antilles. Egalement, en tant que gestionnaire de la forêt domaniale du littoral, l'ONF agit directement sur ces sites pour favoriser l'accueil des tortues marines en ponte et protéger l'iguane des petites Antilles.

Contexte :

La réglementation est un constituant essentiel pour une conservation efficace des espèces protégées comme les tortues marines et l'iguane des petites Antilles.

Aux Antilles françaises, la majorité des sites de ponte des tortues marines est menacée par l'urbanisation du littoral tandis que les zones d'alimentation comme les herbiers ou les récifs coralliens peuvent être dégradées par les ancrages ou la fréquentation humaine.

L'iguane des petites Antilles est une espèce « en danger critique d'extinction » sur la Liste rouge de l'IUCN. Son habitat n'est pas encore protégé (modification de l'arrêté ministériel en cours). Ainsi, à l'heure actuelle, les possibilités de protection de son habitat passent par la mise en place de protection foncière, de réserves biologiques ou naturelles ou encore d'APPB.

En regard de la gestion existante sur certains sites et de la connaissance d'habitats majeurs pour ces espèces, des mesures d'amélioration des protections existantes ou des propositions de nouveaux dispositifs de protection sont à évaluer.

Objectif du stage :

Le stage répond à deux objectifs :

- **Objectif 1 :** Renforcer la protection des habitats majeurs des tortues marines
- **Objectif 2 :** Renforcer la protection dans les aires de répartition majeures de l'iguane des petites Antilles

Déroulé du stage :

Objectif 1 :

1. Mise à jour de l'atlas des sites de ponte ; Synthétiser les données sur les zones d'alimentations
2. Proposer une liste de sites prioritaires en fonction de critères objectifs (menaces, gestion, statut foncier)
3. Pour cette liste de sites, définir des notes d'opportunité (statuts envisagés, mise en œuvre de la procédure, données manquantes, mise en œuvre opérationnelle, ...) pour la mise en place de nouveaux statuts de protection
4. Présenter et partager le diagnostic et les propositions avec les gestionnaires et propriétaires (DEAL, Direction de la mer, ONF, CDL, collectivités, ...)
5. Rédiger un rapport de synthèse

Objectif 2 :

6. Faire un diagnostic du statut foncier et réglementaires sur l'aire de répartition de l'iguane des petites Antilles sur l'île de Désirade, en ciblant les zones d'alimentation et les sites de ponte
7. Proposer des mesures de gestion et/ou de protections (APPB ; APNH ; RBD ; acquisition foncière, ...) adaptées au statut foncier des terrains
8. Présenter et partager le diagnostic avec les gestionnaires et les propriétaires pour recueillir leur expertise et préciser les modalités de mise en œuvre
9. Rédiger un rapport de synthèse

Profil recherché :

Formation dans le domaine de la gestion des espaces naturels

Diplôme : Master 2 dans le domaine du droit de l'environnement

Très bonnes capacités de synthèse et rédactionnelles

Bonnes connaissances en droit de l'environnement et sur les dispositifs et acteurs de la gestion des espaces naturels

Savoir organiser son temps de travail

Très bonne capacité de travail en équipe

Bon relationnel et capacité de dialogue avec les institutionnels, les associations, les usagers et les socio-professionnels

Maîtrise du SIG

Indemnité de stage selon la réglementation en vigueur

Permis B obligatoire, indemnités kilométriques prises en charge et/ou véhicule de service

Poste basé dans les locaux de la Direction Régionale de l'ONF à Basse-Terre (GUADELOUPE).

Non logé

Période de stage : Mars à Juillet-Août 2019

Pour postuler : CV + lettre de motivation à envoyer avant le 10 février à

Caroline Cremades, caroline.cremades@onf.fr ; Sophie Lefèvre, sophie.lefevre@onf.fr